



## Cahier des charges Equipe développement des RESSOURCES

2023

### Contexte

**Réfugiés et l'Enseignement Supérieur : Vers l'Avenir** est une association de loi 1901, qui a pour objectif de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Nous croyons fermement que l'éducation est un droit fondamental et un vecteur d'intégration et d'émancipation pour ces populations vulnérables. Par conséquent, notre association œuvre pour apporter un soutien et les ressources nécessaires aux réfugiés et demandeurs d'asile afin qu'ils puissent poursuivre leurs études et réaliser leur plein potentiel.

### Objectifs

- Amplifier les ressources (financières et matérielles) de l'association afin de permettre la réalisation des actions

### Public

- Les potentiels partenaires : privés et publics
- Le large public en tant que donateur potentiel

**Calendrier** : Dès que possible

### Thématiques possibles

- Appel à projet, subvention, financement
- Collecte de dons, relations donateurs/partenaires
- Gestion budgétaire et suivi financier

### Votre mission de « Charg.e de développement des ressources bénévole »

Avec l'équipe bénévole, et sous la supervision du chef d'équipe, mettre en place des stratégies et des actions visant à développer les ressources financières et matérielles de l'association :

- Identifier et prospecter de nouveaux partenaires institutionnels, privés et publics et établir des liens durables avec eux.
- Identifier et lister les appels à projets, subventions et financements auxquels RES est éligible<sup>1</sup>
- Gérer les relations avec les donateurs existants et veiller à entretenir des liens solides avec eux (remerciements, suivi des engagements, etc.).<sup>2</sup>
- Participer à l'élaboration du budget prévisionnel de l'association et assurer le suivi financier<sup>3</sup>
- Assurer une veille sur les tendances et les opportunités de financement dans le domaine de l'éducation

### Moyens disponibles

- Points réguliers avec la responsable de l'équipe bénévole
- Des réunions hebdomadaires

<sup>1</sup> En fonction de l'ancienneté et du désir du bénévole ; rédaction d'appel à manifestation d'intérêt

<sup>2</sup> Idem

<sup>3</sup> Idem